

Le boum de l'architecture éphémère

Camp d'accueil pour migrants ou équipements le long des rives de la Seine, les installations légères brisent les codes d'une architecture « définitive ». Enquête sur cette nouvelle tendance en matière d'urbanisme dont le maître mot est la souplesse.

Thibaut Sardier

Ce sont deux réalisations bien différentes. D'un côté, Porte de la Chapelle (18e), la gigantesque bâche gonflée ouvrant sur un centre de premier accueil pour les migrants, conçu par Julien Beller, qui permet de les héberger quelques jours en attendant leur orientation vers d'autres lieux. De l'autre, le long de la rive gauche de la Seine, entre le musée d'Orsay et le pont de l'Alma, 2,5 km d'équipements imaginés par Franklin Azzi- bancs de bois, tables, éléments dessinés au sol à la peinture... - permettent aux promeneurs de prendre la place des voitures sur les quais bas parisiens, depuis 2013. Elles ont toutefois un point commun : ce sont des installations dites légères, temporaires ou éphémères, qui brisent les codes d'une architecture « définitive »,

« en dur ». Le centre d'accueil pour migrants fermera ainsi fin 2018 pour laisser place au campus Condorcet, tandis que les installations des bords de Seine sont amenées à évoluer au fil du temps. Sans que l'on y prête attention, de tels projets pourraient redéfinir une des façons de construire la ville.

Retrouvez la suite de l'article dans le dernier numéro du Magazine Grand Paris, disponible en kiosque ou par [abonnement](#)

Béton maudit ou l'étalement urbain

Quand l'agriculture francilienne perd du terrain. Chaque année, près de 2.000 hectares de champs sont grignotés par l'urbanisation.

Thibaut Sardier

Le plus grand globe terrestre au monde. C'est l'installation qui devrait constituer le cœur du village global de l'Exposition universelle de 2025, si le Grand Paris en devient l'hôte. Le problème est de savoir où le construire : parmi les sept lieux candidats, plusieurs prévoient l'utilisation de terres agricoles. Un mal nécessaire au développement de la métropole ? L'argument est souvent mis en avant pour justifier la consommation de terres agricoles qui représentent désormais moins de la moitié de la superficie de l'Île-de-France. Chaque année, un peu moins de 2.000 hectares de champs seraient ainsi urbanisés, malgré l'opposition unanime des acteurs du monde agricole qui, toutefois, ne font pas front commun. Leur mobilisation vise notamment des points chauds emblématiques, tels le technopôle Paris-Saclay, le quartier d'affaires et le centre commercial du Triangle de Gonesse (lire notre article « pour/contre ») ou encore les Villages Nature de Marne-la-Vallée. On retrouve plusieurs de ces projets en bordure de l'agglomération parisienne,

là où ville et agriculture sont en contact direct. Pour Ségolène Darly, géographe à l'université Paris-VIII et spécialiste des espaces ruraux dans les métropoles, l'ancienne ceinture verte de la région parisienne a cumulé les difficultés : « Situées à proximité de l'agglomération, ces terres ont subi une forte pression foncière, d'autant qu'elles étaient de petite taille et initialement peu protégées par les documents d'urbanisme. » Aujourd'hui, tout en ouvrant la porte à l'urbanisation d'un grand nombre de terrains, le schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) prévoit de fixer un front d'urbanisation pour délimiter l'espace urbanisé et assurer la transition avec les espaces cultivés.

Retrouvez la suite de l'article dans le dernier numéro du Magazine Grand Paris, disponible en kiosque ou par [abonnement](#)

Bio des villes contre Bio des champs

Deux modèles se font face en Île-de-France, l'un défendu par les écologistes et le pôle Abiosol, l'autre par la Région et la FNSEA.

Thibaut Sardier

À Paris, on n'a pas de champ, mais on a du bio. La ville sert chaque année 30 millions de repas ainsi étiquetés dans ses cantines. Premier acheteur public de bio en France, la capitale fait preuve d'un grand volontarisme en la matière : plus de 30 % des repas étaient durables en 2014, et ils seront 50 % en 2020. Célia Blauel, maire adjointe EELV chargée de l'environnement, du développement durable et de l'eau, vante les effets positifs d'une telle démarche : « Notre politique d'achat permet l'évolution des systèmes agricoles. C'est aussi une opportunité pour la qualité de l'eau : en incitant les agriculteurs proches des points de captage à passer en bio, nous limitons les traitements en usine. Enfin,

cela permet de réduire notre dépendance alimentaire, car Paris ne dispose que de trois à quatre jours d'autonomie. » L'agriculture bio en région parisienne semble donc parée de toutes les vertus, y compris pour les agriculteurs : « Bien que l'installation en bio reste une démarche complexe, on voit de plus en plus d'agriculteurs changer de modèle », constate l'élue. Les chiffres le confirment : le nombre d'exploitations bio a doublé entre 2000 et 2015, pour atteindre le nombre de 224. Pourtant, l'Île-de-France couvre à peine 2 % de sa surface agricole en bio, contre 6 % à l'échelle nationale. Une politique ambitieuse s'impose, que la Région semble vouloir mener :

« L'objectif de notre pacte agricole [...], c'est de devenir nous-mêmes en Île-de-France producteurs de bio », annonçait la présidente Valérie Pécresse (LR) en mars dernier, lors du vote d'un amendement prévoyant que les cantines des lycées seront « approvisionnées en circuits courts, en priorité par des produits locaux, avec un objectif de 50 % de produits bio d'ici à 2024. » L'annonce est un pied de nez adressé au groupe Europe Écologie-Les Verts et apparentés (EELVA), qui défendait le même objectif pour 2025. Les élus du groupe restent néanmoins sceptiques, à l'image d'Annie Lahmer : « On peut très bien faire 50 % de bio.

Retrouvez la suite de l'article dans le dernier numéro du Magazine Grand Paris, disponible en kiosque ou par [abonnement](#)
